

DEMANDE DE DÉPÔT D'AMIANTE LIÉ



- Formulaire **UNIQUEMENT** destiné aux particuliers, résidents de la CCHV
- Joindre la photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile
- Un formulaire incomplet ne pourra pas être pris en compte

Nom : Prénom :

Adresse du chantier :


Code postal : Commune :

Adresse du domicile (si différente) :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :

TYPE DE PLAQUES & QUANTITÉ

	DIMENSIONS	NOMBRE	
<input type="checkbox"/> TOITURE ▶ cm x cm	▶ 
<input type="checkbox"/> FAÇADE ▶ cm x cm	
<input type="checkbox"/> SOL ▶ cm x cm	

**SUPERFICIE
TOTALE
ESTIMÉE**

..... m²



DÉCHETS D'AMIANTE REFUSÉS (liste non exhaustive)

- Amiante libre (floquée, pulvérulente ou friable)
- Plaques d'une longueur supérieure à 2,50m

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- ① Conformément au règlement intérieur des déchèteries, la CCHV répondra par courrier à votre demande dans un délai maximum d'un mois.
- ② À réception du courrier d'acceptation, contactez la déchèterie de Saulxures-sur-Moselotte au **06 70 09 92 23** pour définir, avec elle, un jour et un horaire de dépôt de vos déchets d'amiante.
- ③ Lors du dépôt, munissez-vous du courrier d'acceptation et d'un justificatif d'identité.

Extrait du règlement intérieur des déchèteries, consultable dans les déchèteries du territoire ou sur le site internet de la Communauté de Communes des Hautes Vosges : www.cchautsvosges.fr

En tant qu'utilisateur producteur de déchets d'amiante, je m'engage à respecter ces consignes.

Fait à :

Signature :

le :